

Procès Verbal du Conseil Administratif du 15 novembre 2010

AÉDIROUM
13 janvier 2011

Sébastien Lavoie-Courchesne
Secrétaire

1 Ouverture

La séance est ouverte à 13h05 le 15 novembre 2010.

2 Adoption de l'ordre du jour

Michael Blondin énonce l'ordre du jour. Philippe Lamontagne propose l'adoption, François Saint-Jacques appuie.

3 Adoption du dernier procès verbal

Philippe Lamontagne propose l'adoption du dernier procès verbal, qui a été envoyé par courriel aux membres de l'association, Jean-Cristoph Dury appuie.

4 Rapport des exécutants

Philippe Lamontagne commence son rapport par un cours compte rendu du dernier congrès de la FAÉCUM dans lequel il y a eu les élections de Michael Blondin et Marie-Ève D'Ostie aux postes d'administrateurs des cycles supérieurs à la FAÉCUM. Il y a aussi eu l'adoption du plan d'action de la FAÉCUM, ainsi que l'appui à la campagne contre l'exploitation des gas de chistes. Il a aussi été question de comment rembourser les Frais Institutionnels Obligatoires qui ont été chargés en trop et qui sera résolu au prochain congrès. Philippe Lamontagne continue avec un compte rendu du dernier CASP (Conseil des Affaires Socio-Politiques) dans lequel il a été question du paiement du pavillon étudiant, à savoir si l'université payerais une partie, ou il serait payé avec les cotisations étudiantes ou avec le FAB. Philippe Lamontagne termine avec un rappel de la discussion de la hausse des frais de scolarité qui aura lieu le 6 décembre à Québec, à laquelle la FAÉCUM sera présente et qui invite les étudiants à se rendre faire une manifestation à l'exterieur en même temps.

Les rapports continuent avec François Saint-Jacques qui débute par un compte rendu de l'avant-dernier Conseil à la Vie Étudiante où ont été discutés les points sur le carnaval, auquel la faculté de Droit participe et organise un party dans le temps des fêtes avec des artistes invités, un possible comité organisé par deux étudiants pour aller faire du ski et de la planche à neige moins cher. Il a aussi annoncé la venue d'un 5à7 le 2 décembre 2010 ainsi qu'un vin et fromages pour les cycles supérieurs le 9 décembre. Philippe Lamontagne demande pourquoi il n'y a pas de compte rendu du dernier Conseil à la Vie Étudiante, auquel François Saint-Jacques réponds qu'il l'avait oublié d'y aller.

Philippe Lamontagne propose de ne plus prêter les hauts-parleurs à l'association de la Mathématiques et Statistiques pour leurs 5à7, auquel on réponds qu'on pourrait les louer pour faire changer le chariot dont une roue est brisée.

Jean-Cristoph Dury commence son compte rendu par le fait que le Café Math-Info va bientôt se procurer Interac pour effectuer des payments par carte-débit, que l'on pourrait aussi utiliser pendant les 5à7. Sébastien Lavoie rétorque avec le fait qu'il serait peut-être mieux d'avoir une machine ATM seulement, parce que le Café Math-Info a beaucoup d'autres choses à régler avant comme l'inventaire des ventes, les dépôts plus fréquents, et que ça coûte de l'argent auquel Jérémy Van Doorn réponds que d'après les calculs se serait rentable. Le conseil est partagé sur les opinions, mais laissera quand même le projet avoir lieu. Jean-Cristoph Dury continue avec un compte-rendu de la dernière rencontre de la COALICAF, auquel le Café Math-Info a imposé sa présence et dans lequel il a été discussion des taxes à payer, de la légalité des cafés étudiants, du permis de musique et de l'entente avec Pepsi pour les boissons vendues. Sébastien Lavoie débute son rapport avec l'annonce d'un mémoire sur le projet de loi C32 qui voudrait donner une décharge sur les droits d'auteurs dans un domaine académique. Il a continué avec le problème

Procès Verbal du Conseil Administratif du 15 novembre 2010

AÉDIROUM
13 janvier 2011

Sébastien Lavoie-Courchesne
Secrétaire

récent que certains étudiants de la maîtrise se plaignent de ne pas avoir été payés correctement, dans certains laboratoires spécifiquement et que ce sera un point à suivre.

Sébastien Lavoie-Courchesne fait son compte rendu de sa rencontre avec l'avocate de la FAÉCUM, maître Ophélie Scott, dans laquelle il a été question de l'accréditation de l'association étudiante ainsi que la paperasse légale à faire modifier.

Jérémy Van Doorn annonce le fait que les diplômés ont reçus un chèque de Giroux.

5 Orientation

Michael Blondin suggère de ne pas trop se fier aux procédures pour ces points et de débattre les points qui en ont besoin puisque les orientations sont un point important à voir et qu'il n'avance généralement pas.

Philippe Lamontagne commence par énoncer une liste de choses qu'il faudrait faire pour faire l'orientation plus efficacement. Il indique le besoin d'un plan de match par personne, des sujets précis pour chaque membre du conseil, un sondage pour avoir les opinions des membres du département concernés et savoir si les orientations seront adoptées en Conseil Administratif ou en Assemblée Générale. On répond à la dernière question par le fait que puisqu'il ne s'agit pas d'un point légal, il est inutile de faire une Assemblée Générale pour cela, mais que nous devrions rédiger un document pour en informer les membres.

Philippe Lamontagne énonce les points qu'il aura à vérifier auprès des étudiants, soit les frais de scolarités, les campus éloignés, l'environnement et les logiciels libres et les formats ouverts, ainsi que les rétroactions de mi-session et la politique linguistique. On se penche sur le point des rétroactions de mi-session, à savoir qui les donneras, les campus éloignés et sommes-nous pour ou contre et le fait de tolérer l'anglais dans les cours. Certains points étant d'ordre interne, on délègue les rétroactions de mi-session et la politique linguistique à Sébastien Lavoie, qui ajoute ses propres points, soit les salaires des étudiants et les intérêts des étudiants étrangers à cette liste.

On suggère le principe d'un seul sondage pour tous les points à débattre auprès des étudiants. On adopte ensuite les positions que chaque membre aura se pencher sur.

Philippe Lamontagne se verra attribuer les points suivants :

- Déterminer la position des étudiants face à la hausse des frais de scolarité.
- Déterminer la position des étudiants face aux campus éloignés.
- Déterminer la position des étudiants face au développement durable.
- Déterminer la position des étudiants face aux logiciels libres et aux formats ouverts.

Philippe Lamontagne propose ces points, Arnaud Bergeron appuie. La mention est adoptée à l'unanimité.

Sébastien Lavoie se verra attribuer les points suivants :

- Vérifier le statut du financement intégré des étudiants à la maîtrise.
- Déterminer la position des étudiants face aux rétroactions de mi-session.
- Déterminer la position des étudiants face à la politique linguistique de l'AÉDIROUM et de l'Université de Montréal.
- Établir une communication avec les étudiants étrangers.

Sébastien Lavoie propose ces points, Jean-Cristoph Dury appuie. La mention est adoptée à l'unanimité. On attribue le point de s'informer sur l'accréditation de l'association à Sébastien Lavoie-Courchesne. La mention est adoptée à l'unanimité.

On met aussi en charge Sébastien Lavoie-Courchesne de participer à l'organisation du sondage. On se penche sur le point de faire des sondages plus régulièrement, et d'en faire un au début de l'été pour les nouveaux étudiants. Cette dernière proposition est mise de côté puisqu'il serait mieux d'attendre que les étudiants connaissent l'environnement du département avant de prendre position sur certains points. On ajoute une section pour que les gens puissent énoncer d'autres propositions, faire des commentaires,

Procès Verbal du Conseil Administratif du 15 novembre 2010

AÉDIROUM
13 janvier 2011

Sébastien Lavoie-Courchesne
Secrétaire

donner des idées de projets.

Jérémy Van Doorn amène les points de faire une feuille pour avoir un meilleur contrôle des entrées et sorties de l'argent de la caisse de l'association, ainsi que sécuriser la caisse dans le coffre-fort de l'association lorsqu'elle n'est pas utilisée.

On passe au point que François Saint-Jacques devra voir, à savoir l'intégration des premiers cycles et des cycles supérieurs dans les activités. On décide de ne pas changer les activités de beignes et cafés et de vins et fromages des cycles supérieurs, puisqu'il en a été question lors de la fusion des deux associations. On annonce le fait que les premiers cycles sont invités à y participer, mais qu'on ne fait pas de publicité pour eux puisqu'on ne veut pas que les événements deviennent plus axés sur les premiers cycles que les cycles supérieurs. On amène le point des étudiants étrangers souvent absents lors des activités et qu'il faudrait faire quelque chose pour y remédier. Le point du manque d'activités non-festives, soit boire ou manger, est amené, auquel Jérémy Van Doorn annonce la suggestion d'une étudiante d'aller voir des spectacles d'humour pas trop cher dans un bar pas trop loin. On énonce aussi la possibilité de représentations de films à l'école, ainsi que des activités en plein-air après avoir fait un retour sur le email de l'étudiant qui se plaignait des activités de l'association. On amène aussi le point des activités sportives qui étaient organisées par Mathieu Larose l'année précédente et qui devrait être organisées par François Saint-Jacques, ou par un comité qu'il aura choisi.

On propose alors les points suivants pour François Saint-Jacques :

- Déterminer la position des étudiants sur les activités.
- Créer plus d'activités à caractère non-festif.
- Faire une liste de rénovations et de réaménagements dans le local d'association, et demander une estimation des coûts associés.

Jérémy Van Doorn propose les points, Sébastien Lavoie les appuie. La mention est adoptée à l'unanimité. -déterminer la position des étudiants sur les activités -créer plus d'activités à caractère non-festif -réaménagement du local d'association/rénovations (faire une liste, demander une estimation) (ordi/console de jeu) vandoorj, lavoiseb rien à changer à l'unanimité

Puisque le sondage semble devenir long à ce point, on décide de donner un temps de complétion fictif plus court que la durée normale. On donne à François Saint-Jacques de vérifier la viabilité des projets et activités amenées par les étudiants dans le sondage, ainsi que voir avec l'association de Mathématiques et Statistiques si nous pourrions faire des activités conjointement puisque nos relations s'améliorent.

6 Budget

Jérémy Van Doorn commence son compte rendu du budget en annonçant que les chiffres sont estimés parce qu'il manque de données depuis la fusion des deux associations.

Jérémy Van Doorn continue par un énoncé rapide des revenus, soit un intérêt à la banque nul, les cotisations et les 5 à 7, ainsi que le Café Math-Info. Il continue par le budget prévu pour les dépenses en ordre (voir budget) dans lequel les points suivants ont été discutés :

- Budget pour les t-shirts de l'initiation : Il faut descendre le chiffre, Sébastien Lavoie propose de le descendre à 1000\$ au lieu de 1250\$, Émile Plourde appuie, la proposition est adoptée à l'unanimité et le budget est changé.
- Budget pour les 5 à 7 : Il faut augmenter les dépenses de 500\$ à 600\$ chaque pour être plus réalistes, on suggère de monter les prix, qui n'est pas accepté, et on annonce qu'il y a une perte plus grande lorsqu'il faut acheter des décors, mais que nous tentons de rester à niveau plutôt que de faire de l'argent.
- Budget pour les activités sportives : Il faut augmenter le budget de 150\$ à 500\$ et organiser plus d'activités sportives.
- Budget pour le Camp de Formation de la FAÉCUM a été de 200\$ et le budget pour le Camp d'Orientation devrait être de 50\$.

Procès Verbal du Conseil Administratif du 15 novembre 2010

AÉDIROUM
13 janvier 2011

Sébastien Lavoie-Courchesne
Secrétaire

- Budget pour la plaque des photos des finissants : Il faudrait demander au département de contribuer puisque ce sont ses étudiants.
- Budget pour les CSGames : Il faut le descendre à 1200\$ pour être plus réaliste comparé au 1700\$ de départ.
- Ajouter un budget pour les permis d'alcool de 480\$ au total.
- Ajouter un budget pour la nourriture et les boissons lors des Assemblées Générales de 400\$.

Sébastien Lavoie amène le fait qu'il s'est fait approché par une délégation qui cherchait de l'argent pour un projet. Le conseil de ne pas donner puisque la FAÉCUM donne déjà.

Le budget final est donc un gain total de 2000\$, qui est approximatif et devrait être grandement descendu puisque les activités prévues devraient coûter plus cher. Sébastien Lavoie propose le budget, Jean-Cristoph Dury l'appuie, et il est adopté à l'unanimité.

7 varia

Aucun membre n'a de point varia à ajouter et la séance passe à la levée.

8 levée

Jean-Cristoph Dury propose la levée de la séance, qui est appuyée par François Saint-Jacques . La séance est levée à 14h25 le 15 novembre 2010.